

LA VOIX DE JEAN XXIII



MARDI 23 MARS 2021

Dates à retenir

24 mars : Début des ateliers d'ergothérapie (préscolaire et 1re année)

26 mars : Reprise de tempête - Jour 1

2 avril : Congé

5 avril : Congé

23 avril : Journée pédagogique

Important

Aucun élève n'est autorisé sur la cour avant 7h40 le matin. Il n'y a aucun adulte avant cette heure pour assurer la surveillance. Si votre enfant est marcheur, veuillez vous assurer qu'il ne parte pas trop tôt afin d'arriver entre 7h40 et 7h50.

En cas d'absence ou de retard de votre enfant, il est important d'appeler à l'école pour en aviser la secrétaire. En dehors des heures d'ouverture de l'école, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

Ce vendredi, 26 mars, nous reprenons la journée de tempête du 16 février dernier. C'est donc un jour de classe régulier et ce sera un jour 1 au calendrier.

COUVRE-VISAGE

En zone orange, le couvre-visage est obligatoire dans les déplacements et les zones communes pour les élèves de 1re à 4e année. Les élèves de 5e et 6e année doivent également le porter en classe.

Nous remarquons que plusieurs élèves n'ont pas leur couvre-visage à l'arrivée le matin. Attention à ce petit oubli!



Chocolat chaud et traîneau à chiens

10 mars 2021

